



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 72/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 22 NOV. 2016  
Affiché le :

L'An deux mille seize, le dix-sept Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Novembre 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE J., SEIB-TAUPIN, FERTE S., JOUET, DELON.

**PROCURATIONS**

M. JOUSSEAUME	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
Mme GARBIN	à	M. DELON
M. MARTIN	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETAIRE** : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - RECENSEMENT DE LA POPULATION - Rémunération des agents recenseurs**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération N°32/2016 prise lors du Conseil Municipal du 09 juin dernier relative au recensement de la population. Elle précise qu'il convient de se prononcer à nouveau sur la rémunération des agents recenseurs.

Madame le Maire rappelle que la désignation des agents recenseurs et leurs conditions de rémunération sont de la seule responsabilité de la commune.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à approuver la rémunération de ces agents selon le barème suivant :

- Feuille de logement : 4 €
- Séance de formation (1/2 journée) : 50.00 €
- Tournée de reconnaissance : 20.00 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- D'adopter les tarifs de rémunération des agents recenseurs
- D'autoriser Madame le Maire à les mettre en vigueur aux dates d'effets prévues.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 18 Novembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

